

RAPPORT FINANCIER 2023¹

Introduction

Les fonds mis à disposition par la Commission au titre du budget ordinaire, ainsi que les contributions volontaires des CPC, ont permis d'œuvrer à la réalisation des objectifs de la Commission. Le rapport du présent exercice consolide la tendance des dernières années en ce qui concerne la nécessité de régulariser les activités qui sont financées par le Fonds de roulement dans le cadre du budget de la Commission, ce qui met encore davantage en évidence l'importance que les Parties contractantes respectent leurs obligations financières.

1 Rapport de l'auditeur- exercice 2022

Le cabinet d'audit BDO Auditores, S.L. a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2022.

Conformément à l'Article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport de l'auditeur au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2023 (Circulaire ICCAT # AF-457/2023). Le rapport de l'auditeur comprend les états budgétaires de l'ICCAT : Bilan, Composition et solde du Fonds de roulement, Dépenses budgétaires et extrabudgétaires, Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, Situation des contributions des Parties contractantes, Composition et solde du fonds de roulement de l'eBCD et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2022. Il convient de souligner que le bilan (**état financier 1**), à la clôture de l'exercice 2022, dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 11.942.650,57 euros, correspondant au montant disponible dans le fonds de roulement (1.906.160,09 euros, soit 39,81 % du budget), au montant disponible dans le fonds de roulement de l'eBCD (437.326,10 euros), au montant disponible dans les fonds fiduciaires (8.353.674,90 euros), aux provisions de dépenses (6.900,16 euros), aux dettes pour achats ou prestations de service (352.337,89 euros), aux versements en attente d'application (12.745,62 euros), aux frais de l'exercice 2023 payés à l'avance (40.465,95 euros), aux paiements en instance d'application (10.630,46 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (5.349,16 euros) et aux versements anticipés au titre de contributions futures (929.951,38 euros).

À la clôture de l'exercice 2022, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2022 et aux années antérieures) s'élevait à 1.921.407,90 euros. Le solde des contributions en instance de recouvrement de l'eBCD présentait un montant total de 10.073,27 euros.

2 Situation financière de la deuxième moitié du budget biennal - Exercice 2023

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2023 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en US\$ sont également enregistrées en euros, en utilisant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

Le budget ordinaire pour 2023, d'un montant de 5.598.443,51 euros, a été approuvé par la Commission à la 23^{ème} réunion extraordinaire de la Commission (hybride/Vale do Lobo, Portugal, 13-21 novembre 2022).

L'**état financier 2** présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.463.645,69 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Barbade (7.336,10 euros), Brésil (378.185,98 euros), Cabo Verde (205.462,70 euros), Côte d'Ivoire (59.718,99 euros), Curaçao (174.910,71 euros), Gabon (18.953,45 euros), Ghana (31.371,18 euros), Grenade (9.867,31 euros), Guinée

¹ Données rapportées au 13 octobre 2023.

Équatoriale (80.399,68 euros), République de Guinée (252.096,73 euros), Honduras (3.602,23 euros), Liberia (28.458,45 euros), Maroc (56.091,76 euros), Mauritanie (79.804,20 euros), Mexique (27.586,95 euros), Nigeria (31.824,86 euros), Russie (22.841,59 euros), Saint-Vincent et les Grenadines (113.262,58 euros), Sao Tomé e Príncipe (71.733,23 euros), Sierra Leone (57.452,30 euros), Afrique du sud (47.143,75 euros), Syrie (13.266,11 euros), Tunisie (54.801,75 euros) et Venezuela (571.155,62 euros), ainsi que la dette de Cuba (66.317,48 euros), qui n'est plus Partie contractante à l'ICCAT.

L'état financier 3 présente la liquidation budgétaire des dépenses, ventilée par chapitre.

Dépenses budgétaires

Au total, 69,84 % du budget approuvé par la Commission a été utilisé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

Chapitre 1 - Salaires. Les frais correspondant aux salaires et émoluments de 22 membres du personnel du Secrétariat sont à la charge de ce chapitre : douze membres du personnel de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif, un Responsable administratif et financier sortant (sept mois), une Responsable administratif et financier entrante (deux mois), une chef du Département d'application, deux Coordinateurs d'application, une gestionnaire VMS/technicienne supérieure, une technicienne supérieure, une éditrice des publications et quatre traductrices du département des publications), et dix employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (deux traductrices du département des publications, une assistante d'application, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, trois assistants administratifs, une comptable et une aide-comptable).

Au cours de l'année 2023, la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des salaires et des pensions pour les fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes en vigueur des salaires pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Plan de retraite Van Breda/CIGNA. De plus, ce chapitre inclut les coûts de la sécurité sociale espagnole du personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts visé par l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, ainsi que les frais de formation du personnel du Secrétariat : cours d'anglais, de français et d'espagnol pour les fonctionnaires et des services de traduction pour aider le département des publications.

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.688.453,94 euros et représentent 73,96% du montant budgétisé.

Chapitre 2 - Voyages. Le montant à charge de ce chapitre du budget s'élève à 22.122,99 euros (55,31 % du montant budgétisé) et correspond aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation à sept réunions d'organisations internationales et d'organismes régionaux et/ou internationaux et à la préparation de la réunion de la Sous-commission 1 de 2023.

Chapitre 3 - Réunions de la Commission. Ce chapitre comprend des dépenses encourues d'un montant de 34.918,51 euros (12,35% du budget), correspondant aux frais de préparation de la réunion de la Commission de 2023, aux déplacements du personnel et des interprètes qui participeront à la Commission de 2023.

Chapitre 4 - Publications. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 5.512,32 euros (26,76 % du montant budgétisé) et correspondent aux frais de reproduction de documents et de location des photocopieuses (5.512,32 euros).

Chapitre 5 - Équipement de bureau. Les dépenses à charge de ce chapitre correspondent à un destructeur de papier et à une climatisation portable (571,41 euros) (3,52 % du montant budgétisé).

Chapitre 6 – Frais de fonctionnement. Les frais à charge de ce chapitre se chiffrent à 85.185,02 euros, (56,23 % du montant budgétisé) et correspondent au matériel de bureau (1.583,32 euros) ; aux frais de communication : envoi du courrier officiel et des publications de l'ICCAT (1.168,46 euros) ; au service de téléphone (11.491,07 euros), au service de télécopie (-14,86 euros) ; aux frais bancaires (1.044,75 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (16.921,14 euros) ; aux assurances (2.882,01 euros), à la maintenance du bureau (6.977,88 euros), au nettoyage du bureau (23.742,84 euros) à d'autres frais tels que la location des garages, etc. (15.223,56 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (4.164,85 euros).

Chapitre 7 - Frais divers. Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 5.933,30 euros, soit 72,15 % du montant budgétisé.

Chapitre 8 - Coordination de la recherche. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 1.180.073,85 euros (67,75% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Salaires:* Ce sous-chapitre comprend les salaires et émoluments de dix membres du personnel du Secrétariat : huit membres du personnel de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif adjoint, un chef du département scientifique et analyste des données halieutiques, une experte en dynamique des populations, un coordinateur des prises accessoires, un chef du Département des statistiques et biostatisticien, un programmeur de bases de données, un programmeur de bases de données et expert en GIS et un expert en technologie de l'information) et deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données et webmaster et un technicien en programmation).

Les observations formulées au Chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2023 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la Sécurité sociale espagnole pour le personnel du Secrétariat affilié à ce Système, le remboursement des impôts, tel qu'il est stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais au titre de subsides pour études des membres du personnel visés par l'Article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT et les frais de voyage au pays d'origine, conformément à l'Article 27 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 913.025,97 euros.

- b) *Missions pour l'amélioration des statistiques :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (11.242,39 euros) correspondent aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation du Secrétariat à six réunions d'autres organismes.
- c) *Statistiques-Biologie :* Les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent aux renouvellements de licences et aux services cloud (9.932,16 euros).
- d) *Informatique :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (40.079,29 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, programmes, extension de mémoire, maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques.
- e) *Maintenance de la base de données :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (22.260,02 euros) correspondent à la maintenance de la station de stockage hautes performances, aux licences annuelles, aux programmes spécifiques pour les statistiques, au service de copies de sauvegarde et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.
- f) *Ligne de télécommunications – Domaine Internet :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (15.886,15 euros) correspondent aux dépenses pour la maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, les services cloud, ainsi que des lignes ADSL et à la maintenance de la page web.
- g) *Réunions scientifiques (SCRS inclus) :* Le montant à charge de ce sous-chapitre s'élève à 62.923,03 euros, correspondant aux licences annuelles de Zoom pour les réunions en ligne et aux frais encourus pour la tenue de la réunion annuelle du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) à Madrid : la location des salles à l'hôtel Chamartin The One, les pauses café, le cocktail, le

matériel audiovisuel, les frais du personnel du Secrétariat, les honoraires des interprètes et l'équipement de traduction simultanée (réunions hybrides).

- h) *Interprétation lors des réunions du SCRS* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (104.724,84 euros) correspondent à l'interprétation pendant 15 jours des réunions du SCRS et au service de location de microphones de quatre réunions hybrides
- i) *Frais divers* : aucune dépense n'a été réalisée au titre de ce sous-chapitre.

Chapitre 9 - Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.). Les frais à charge de ce chapitre (40.155,82 euros, soit 56,91% du montant budgétisé) correspondent aux services de conseil juridique et au développement de la politique de sécurité informatique de l'ICCAT.

Chapitre 10 – Fonds de cessation de service. L'intégralité des frais budgétisés (65.468,14 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

Chapitre 11 – Programmes de recherche. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 416.635,00 euros (100,00% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans le sous-chapitre suivant :

- a) *Programme stratégique pour la recherche* : les Parties contractantes ont financé un budget de 416.635,00 euros en tant que contribution budgétaire de l'ICCAT à ce programme. Le tableau qui lui est consacré donne la ventilation des versements et dépenses (point 18 du présent rapport).

Chapitre 12 – Application. Les dépenses à charge de ce chapitre du budget s'élèvent à 9.698,91 euros (30,47% du montant budgétisé) et correspondent à la publication et à l'envoi de rapports d'inspection au port.

Chapitre 13 – Voyages. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 220.936,34 euros (87,78% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS* : cette rubrique inclut les frais des voyages du Président du SCRS à Madrid, Saint-Sébastien, format hybride, Saint Andrews, Lisbonne, Olhao et Dakar, pour les réunions du SCRS du premier semestre 2023 (20.644,14 euros).
- b) *Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)* : ce sous-chapitre inclut le financement de l'ICCAT au fonds spécial pour la participation aux réunions qui a été approuvé en 2022, et qui s'élève à 170.000,00 euros.
- c) *Voyage des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)* : les frais de déplacement et les indemnités journalières de sept mandataires du SCRS et d'un mandataire de la Commission pour assister à une réunion des Groupes d'espèces et/ou du SCRS ou des réunions intersessions ont été imputés à sous-chapitre (30.916,20 euros).

Chapitre 14 - Système intégré de gestion en ligne. Les frais correspondants aux salaires de deux membres du personnel du Secrétariat de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (développeurs de logiciels) sont à la charge de ce chapitre. Les observations formulées au chapitre 1 concernant le barème des traitements en vigueur en 2023 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce chapitre. Diverses licences annuelles de logiciels ont également été imputées à ce chapitre. Les frais à charge de ce chapitre s'élèvent à 133.895,20 euros (63,10 % du budget).

Dépenses extrabudgétaires

Les dépenses extrabudgétaires réalisées jusqu'au 13 octobre 2023 s'élèvent à 422.351,34 euros et sont détaillées au point 27 du présent rapport.

Outre les coûts des réunions intersessions, cette rubrique comprend les frais de différences négatives du taux de change (10.229,88 euros) et les frais d'interprétation simultanée en arabe de la réunion de la Commission de 2023 (1.260,00 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission.

Revenus budgétaires

Les contributions perçues et distribuées par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Nbr de Parties contractantes				Contributions		
	Total	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	9	8	0	1	3.345.070,00	3.170.159,29	94,77
B	5	3	0	2	839.766,53	383.411,05	45,66
C	21	8	1	12	1.175.673,14	689.476,08	58,65
D	17	9	1	7	237.933,84	131.560,93	55,29
TOTAL	52	28	2	22	5.598.443,51	4.374.607,35	78,14

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2023 s'élevaient à 4.374.607,35 euros, ce qui représente 78,14% du budget. Seules vingt-huit Parties contractantes sur les 52 comprises dans ledit budget ont versé la totalité de leur contribution (Albanie, Algérie, Angola, Belize, Canada, République populaire de Chine, Corée, Égypte, El Salvador, États-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Philippines, Gambie, Guatemala, Guinée Bissau, Islande, Japon, Libye, Namibie, Nicaragua, Norvège, Panama, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Trinidad-et-Tobago, Türkiye, Union européenne et Uruguay). Le Ghana a réglé 88,17% (233.753,68 euros) et le Honduras 44,75% (2.917,42 euros).

Les contributions au budget ordinaire de 2023 en instance de versement par les Parties contractantes au 13 octobre 2023 s'élèvent à 1.223.836,16 euros, soit 21,86 % de celui-ci.

Le versement anticipé du Ghana de 2.260,68 euros, celui du Sénégal de 69.645,31 euros et celui du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de 40,02 euros ont été appliqués aux paiements partiels de leurs contributions au titre de 2023. Un nouveau versement anticipé du Panama (54.281,75 euros) et un nouveau versement anticipé du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (53.061,16 euros) ont également été reçus et seront appliqués au paiement des contributions futures, en plus du versement anticipé du Bénin (200,86 euros) après annulation de sa dette, qui est en attente de remboursement lorsque nous serons informés des données nécessaires pour l'effectuer.

Revenus extrabudgétaires

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 505.511,57 euros. Ces recettes comprennent la contribution volontaire du Taipei chinois (100.000,00 euros), les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le Secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements (18.648,92 euros), Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (57.157,30 euros) et du projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) (13.429,20 euros).

Sont également inclus les cotisations des observateurs reçues pour les réunions en présentiel (8.230,49 euros), les revenus financiers reçus pour les intérêts bancaires (10.213,87 euros), le remboursement de la TVA (32.831,79 euros) et les revenus reçus de l'Union européenne pour les réunions intersessions de la Commission (90.000,00 euros et 175.000,00 euros).

Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Les revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés s'élèvent à 681.598,37 euros et correspondent aux contributions aux budgets précédents versées par le Brésil (323.280,22 euros), le Gabon

(6.886,32 euros), la Gambie (3.823,04 euros), le Honduras (119.067,92 euros), la Libye (23.345,29 euros), le Panama (140.258,57 euros) et Sao Tomé e Príncipe (50.000,00 euros) ainsi que la contribution du Honduras en tant que nouvelle Partie contractante (14.937,00 euros).

L'état financier 5 présente la composition et le solde du fonds de roulement qui affiche un solde comptable positif de 3.135.341,29 euros (56,00 % du budget). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (1.906.160,09 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (464.422,60 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (83.160,23 euros) et des contributions versées à des budgets antérieurs (681.598,37 euros). L'estimation des dépenses jusqu'à la fin de 2023 s'élève à 1.637.256,33 euros (*cf. état financier 3*). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2023 serait un solde comptable positif de 1.498.084,96 euros (26,76 % du budget).

L'état financier 6 présente le cash flow de l'exercice 2023, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'état financier 7 présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 14.138.685,48 euros, lequel correspond au montant total disponible dans le fonds de roulement (3.135.341,29 euros), au montant disponible dans le fonds de roulement de l'eBCD (562.353,59 euros), ainsi qu'au montant disponible dans le fonds du système intégré de gestion en ligne (49.490,79 euros), dans le fonds du système intégré de gestion en ligne UE - module de gestionnaire des navires (70.000,00 euros) et d'intégration UN/FLUX (75.772,26 euros), dans le fonds de cessation de service (415.402,63 euros), au montant disponible du programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer (257.486,05 euros), au montant disponible du programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (1.024.287,72 euros), au montant disponible du programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (3.514.187,06 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (163.383,14 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour la participation aux réunions (345.501,60 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - États-Unis (450.633,43 euros), au montant disponible dans le Fonds des Etats-Unis pour le renforcement des capacités (332.257,36 euros), au montant disponible dans le fonds du Maroc pour soutenir la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (225.856,36 euros), au montant disponible dans le programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (20.121,61 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) (52.582,21 euros), au montant disponible dans le Fonds de la Tunisie pour la participation aux réunions de la Commission (12.537,09 euros), au montant disponible dans le Programme stratégique pour la recherche (1.713.223,01 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux (84.688,60 euros), au montant disponible dans le fonds du système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne (-29.777,48 euros), au montant disponible dans le fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM) (116.255,02 euros), au montant disponible dans le fonds ABNJ II (212.411,00 euros), au montant disponible dans le fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » - USA (259.292,00 euros), aux dettes pour achats ou prestations de services (200.009,25 euros), aux versements en attente d'application (10.234,61 euros), aux versements anticipés de contributions futures (107.543,77 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (913.154,56 euros), aux dépenses anticipées (56.708,93 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (19.743,13 euros) et aux paiements en instance d'application (79.090,99 euros).

L'état financier 8 présente la composition et le solde du Fonds de roulement eBCD qui affiche un solde comptable positif de 562.353,59 euros. Le fonds est constitué du solde à l'ouverture de l'exercice 2023, qui est de 437.326,10 euros.

Il comprend également la liquidation des revenus et des frais au budget eBCD de l'exercice (125.027,49 euros). Sur le budget approuvé, les recettes reçues et appliquées au titre des contributions eBCD de 2023 s'élèvent au total à 386.487,78 euros. Quatorze des 18 Parties contractantes incluses dans ce budget ont payé leur contribution à l'eBCD (Albanie, Algérie, Canada, Chine, Corée, Égypte, États-Unis, Islande, Japon, Maroc, Norvège, Türkiye, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord et Union européenne).

D'autre part, une dépense à hauteur de 261.460,29 euros a été réalisée, correspondant aux frais de maintenance et d'assistance utilisateur, au salaire du développeur *full stack* ainsi qu'aux frais bancaires.

Il convient de noter qu'en ce qui concerne les budgets eBCD de 2019 à 2023, les contributions de la Libye et de la Syrie n'ont pas été reçues, et que les contributions du Mexique et de la Tunisie n'ont pas été reçues pour 2023.

3 Fonds de cessation de service

<i>Fonds de cessation de service</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	349.934,49€
REVENUS	
Financé par l'ICCAT	65.468,14 €
Total revenus	65.468,14 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 13 octobre 2023	415.402,63 €

4 Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) a démarré au mois de décembre 2019 pour une durée de cinq ans. Celui-ci continue de faire l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Projet est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2021 et 2022.

5 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* [Rec. 06-11]. Ce Programme a été financé par les contributions volontaires de la République Populaire de Chine, de la Corée, du Japon, de la Namibie et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2022/2023 est la suivante :

*Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer
2022/2023*

Revenus	327.290,02 €
1.1 Revenus au titre de contributions	327.290,02 €
Dépenses	194.122,62 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs	
1.1 Formation	8.428,80 €
1.2 Déploiement d'observateurs	111.933,25 €
1.3 Gestion et activités d'appui	57.064,37 €
2. Voyages	
2.1 Billets d'avion	15.946,63 €
3. Frais du Secrétariat	
3.1 Heures du personnel	0,00 €
3.2 Contingences	750,37 €
Solde 2022/2023	133.167,40 €

Il se dégage un reliquat de 133.167,40 euros. La distribution est présentée ci-après :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2022/23 (€)</i>
Chine RP	49.415,36	31.430,03
Corée	4.399,60	2.798,31
Japon	100.444,62	5.814,47
Namibie*	0,00	(16.929,29)
Taipei chinois	173.030,44	110.053,87
TOTAL	327.290,02	133.167,40

* La Namibie n'a pas versé sa contribution au titre de 2022/2023.

Au mois d'avril 2023, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an.

Les reliquats d'années antérieures ont été utilisés comme contributions au titre 2023/24.

Le solde suivant se dégage au 13 octobre 2023 :

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2023/2024

REVENUS		356.637,06 €
1.1 Revenus au titre de contributions		356.637,06 €
Contribution République populaire de Chine	49.583,30 €	
Contribution Corée	8.778,22 €	
Contribution Japon	5.814,47 €	
Contribution Namibie	0,00 €	
Contribution Taipei Chinois	292.461,07 €	
DÉPENSES		99.151,01 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation		9.854,53€
Formation	8.429,60 €	
Voyage destiné à la formation	1.424,93 €	
1.2 Déploiement d'observateurs		40.266,77 €
Jours en mer	37.960,70 €	
Jours de voyage	2.306,07 €	
Équipement	0,00 €	
1.3 Gestion et activités d'appui		23.900,24 €
Jours en mer	23.820,63 €	
Jours de voyage	79,61 €	
2. Voyages		
2.1 Billets d'avion		4.521,55 €
3. Frais du Secrétariat		
3.1 Contingences		20.607,92 €
Heures du personnel	18.648,92 €	
Jours de gestion SBT - CCSBT (en attente de remboursement)	1.899,00 €	
Frais bancaires	60,00 €	
Solde au 13 octobre 2023		257.486,05 €

6 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* [Rec. 08-05], le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il a également été mis en œuvre à bord des navires et depuis 2013 également dans les madragues ; à cet effet le Secrétariat a reconduit un contrat avec le consortium MRAG/Cofrepêche jusqu'en avril 2024 afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 13 octobre 2023 se dégage comme suit :

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée**a) Fermes de thon rouge**

REVENUS		1.426.876,36 €
1.1 Revenus au titre de contributions		1.426.876,36 €
DÉPENSES		501.893,26 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		43.621,17 €
Formation	38.321,13 €	
Jours de voyage - formation	365,40 €	
Frais de déplacement - formation	4.934,64 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		67.209,09 €
Jours de voyage	25.555,90 €	
Frais de déplacement	23.210,49 €	
Séances informatives	18.442,70 €	
1.3 Assignation d'observateurs		391.003,00 €
Jours à la ferme	391.003,00 €	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		60,00 €
Frais bancaires	60,00 €	
Solde a)		924.983,10 €

b) Navires

REVENUS		4.402.879,11 €
1.1 Revenus au titre de contributions		4.402.879,11 €
DÉPENSES		1.996.114,98 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		348.213,38 €
Formation	288.685,71 €	
Jours de voyage - formation	2.658,60 €	
Frais de déplacement - formation	35.903,76 €	
Équipement	20.965,31 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		399.883,90 €
Jours de voyage - assignation	150.241,30 €	
Dépenses de voyage - assignation	95.652,84 €	
Séances informatives	107.577,05 €	
Jours de voyage – séances informatives	35.131,80 €	
Frais de déplacement – séances informatives	11.280,91 €	
1.3 Assignation d'observateurs		1.247.910,70 €
Jour en mer	1.247.910,70 €	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		107,00 €
Frais bancaires	107,00 €	
Solde b)		2.406.764,13 €

c) Madragues

REVENUS		218.380,83 €
1.1 Revenus au titre de contributions		218.380,83 €
DÉPENSES		62.670,35 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		29.726,62 €
Formation	25.705,90 €	
Jours de voyage - formation	277,20 €	
Frais de déplacement - formation	3.743,52 €	

		STF_202/2023
		10/11/2023 11:43
<i>1.2 Mobilisation et coûts y afférents</i>		7.225,83 €
Jours de voyage	2.818,40 €	
Frais de déplacement	2.998,23 €	
Séances informatives	1.409,20 €	
<i>1.3 Assignation d'observateurs</i>		25.717,90 €
Jour passé dans la madrague	25.717,90 €	
2. Frais du Secrétariat		
<i>2.1 Contingences</i>		0,00 €
Frais bancaires	0,00 €	
Solde c)		155.710,48 €
d) Fonds du programme		26.729,35 €
Solde à l'ouverture	15.778,81 €	
Revenus du fonds	14.289,32 €	
Frais bancaires du programme	(3.338,78 €)	
<hr/>		
Solde au 13 octobre 2023		3.514.187,06 €
<hr/>		

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 23.258,27 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 55.131,83 euros, de 2016/2017 d'un montant de 38.749,75 euros, de 2017/2018 d'un montant de 4.335,50, de 2018/2019 d'un montant de 33.218,34 euros, de 2019/2020 d'un montant de 93.887,96 euros, de 2020/2021 d'un montant de 120.717,67 euros, de 2021/2022 d'un montant de 78.641,21 euros, de 2022/2023 d'un montant de 120.974,16 euros, de 2023/2024 d'un montant de 209.136,74 euros et pour les fermes et les madragues le solde est de 42.257,91 euros et 7.800,00 euros, respectivement (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée), correspondant aux fonds disponibles des fermes, des navires et des madragues qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité le remboursement.

7 Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique

Lors de sa 16^{ème} réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans, qui a été prolongé chaque année. La liquidation et le solde de la douzième phase du programme, dont les activités ont officiellement débuté le 24 mars 2022 et se sont terminées le 23 juillet 2023, ont été comme suit :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phases I-XII</i>	
Solde phase I	46.094,81 €
Solde phase II	(5.823,03 €)
Solde phase III	(78.893,00 €)
Solde phase IV	62.909,49 €
Solde phase V	67.037,12 €
Solde phase VI	85.932,65 €
Solde phase VII	101.049,74 €
Solde phase VIII	191.892,84 €
Solde phase IX	81.848,12 €
Solde phase X	67.557,41 €
Solde phase XI	43.184,05 €
Solde phase XII	(226.577,11 €)
Revenus phase XII	1.163.392,45 €
Contribution volontaire de l'Albanie	2.996,34 €
Contribution volontaire de l'Algérie	29.170,26 €
Contribution volontaire du Canada	21.337,13 €
Contribution volontaire de la R.P Chine	1.897,80 €
Contribution volontaire de la Corée	3.525,11 €
Contribution volontaire de l'Islande	3.172,60 €
Contribution volontaire du Japon	49.686,39 €
Contribution volontaire de la Libye	39.745,58 €
Contribution volontaire du Maroc	57.882,26 €
Contribution volontaire de la Norvège	24.287,66 €
Contribution volontaire de la Tunisie	46.563,89 €
Contribution volontaire du Royaume-Uni	500,57 €
Contribution volontaire de la Türkiye	40.626,86 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	840.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	2.000,00 €
Dépenses phase XII	1.389.969,56 €
Personnel recruté pour le GBYP	329.472,89 €
Sous-contrats :	
- Experts externes (chargés de la coordination)	11.250,00 €
- Développement de la base de données ETAGS de l'ICCAT	30.000,00 €
- Analyse des données des prospections aériennes et mise en œuvre de l'approche basée sur les modèles	67.656,97 €
- Échantillonnage biologique dans les fermes	69.040,73 €
- Échantillonnage biologique dans les pêcheries	343.678,88 €
- Mise en œuvre de CKMR dans le stock de BFT-E	8.400,00 €
- Mise en œuvre de l'approche de MSE dans la gestion des stocks de BFT	100.000,00 €
Déplacements et ateliers :	85.354,17 €
Approvisionnement de marques et coûts y afférents	239.549,57 €
Autres coûts (consommables, équipement, coûts indirects, etc.)	105.566,35 €
Solde phases I-XII	436.213,09 €

La treizième phase du programme a débuté le 1^{er} mai 2023. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses encourues jusqu'au 13 octobre 2023 sont énumérées ci-dessous :

Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase XIII

Revenus	981.044,13 €
Contribution volontaire de l'Albanie	4.729,17 €
Contribution volontaire de l'Algérie	36.239,20 €
Contribution volontaire du Canada	20.529,68 €
Contribution volontaire de la Corée	3.958,90 €
Contribution volontaire du Japon	55.782,93 €
Contribution volontaire de l'Islande	4.012,64 €
Contribution volontaire de la Libye	45.643,84 €
Contribution volontaire du Maroc	66.280,30 €
Contribution volontaire de la Norvège	19.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	45.292,13 €
Contribution volontaire de la Türkiye	46.575,34 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	630.000,00 €
Contribution volontaire du Taïpei chinois	3.000,00 €
Dépenses	392.969,50 €
Personnel recruté pour le GBYP	63.229,58 €
Sous-contrats :	
- Prospections aériennes	281.011,27 €
- Études biologiques	40.313,70 €
Déplacements et ateliers	5.744,31 €
Approvisionnement de marques et coûts y afférents	2.257,36 €
Autres coûts (consommables, équipement, coûts indirects, etc.)	413,28 €
Solde au 13 octobre 2023	588.074,63 €

8 Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

Suite à l'initiative des États-Unis de contribuer au Fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21], la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 13 octobre 2023, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	147.274,72 €
REVENUS	
Contribution volontaire	16.116,00 €
Total revenus	16.116,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Frais bancaires	7,58 €
Total dépenses	7,58 €
Solde au 13 octobre 2023	163.383,14 €

9 Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2020 la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 20-09]. À cette fin, la Commission a convenu d'allouer un

montant de 170.000,00 euros à charge du chapitre 13 b) du budget de l'ICCAT. Un résumé est présenté ci-après, en date du 13 octobre 2023, avec les voyages à charge de ce fond ainsi que son solde.

<i>Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	472.165,98 €
REVENUS	
Budget ICCAT	170.000,00 €
<i>Total revenus</i>	170.000,00 €
DÉPENSES	
<i>Réunions scientifiques</i>	129.906,59 €

Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux (y compris la MSE)

Brésil	Paulo TRAVASSOS	3.592,98 €
Côte d'Ivoire	N.Constance DIAHA	2.663,53 €
Gabon	Davy ANGUEKO	4.053,60 €
Mauritanie	Cheikh Baye BRAHAM	2.614,53 €
Panama	Yesuri PINO	2.979,05 €
Sénégal	Fambaye N.SOW	3.249,99 €

Réunion du Groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

Sénégal	Fambaye N.SOW	2.280,55 €
Tunisie	Rafik ZARRAD	2.171,24 €

Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs

Côte d'Ivoire	G.J.Thierry NENEBY	2.558,40 €
Gabon	Davy ANGUEKO	2.711,77 €
Ghana	Ebenezer A. ADDI	1.656,50 €
Tunisie	Cheikh Baye BRAHAM	1.656,50 €

Réunion de préparation des données sur le requin peau bleue

Brésil	Gustavo CARDOSO	3.189,02 €
Côte d'Ivoire	Koaudio J. KONAN	2.303,59 €

Réunion du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

Tunisie	Rafik ZARRAD	1.733,00 €
---------	--------------	------------

Réunion de préparation des données et d'évaluation des stocks de voiliers (ANNULÉE).

Brésil	Bruno L. MORAUTO	1.995,41 €
Mauritanie	Cheikh Baye BRAHAM	240,63 €
Liberia	Roberth WILSON	1.834,25 €

Réunion d'évaluation du stock de requin peau bleue

Algérie	Amar OUCHELLI	2.491,17 €
Brésil	Gustavo CARDOSO	4.274,48 €
Égypte	Mahmoud FARRAG	3.022,19 €
Uruguay	Andrés DOMINGO	3.885,72 €

Réunion d'évaluation du stock de germon de l'Atlantique (y compris la MSE)

Algérie (annulé)	Amar OUCHELLI	1.600,00 €
Égypte	Mahmoud A. SABER	2.458,07 €

Réunions des Groupes d'espèces du SCRS et/ou plénière du SCRS

Algérie (Groupes d'espèces)	Amar OUCHELLI	3.036,67 €
Algérie (SCRS)	Moussa MENNAD	2.657,71 €
Brésil	Gustavo CARDOSO	4.421,76 €
Côte d'Ivoire	Koaudio J. KONAN	4.934,42 €
El Salvador	Ana M. GALDAMEZ	6.073,74 €
Ghana	Emmanuel K. DOVLO	3.424,02 €
Guatemala	Carlos E. MARTÍNEZ	5.947,96 €
République de Guinée	Lansana KOLIE	6.442,27 €
Mexique	Karina Ramírez	6.054,34 €
Mauritanie	Cheikh Baye BRAHAM	5.096,95 €
Panama	Yesuri PINO	5.753,59 €
Sao Tomé e Príncipe	Ilair da CONCEICAO	5.826,75 €
Tunisie (Groupes d'espèces)	Dhekra AYOUNI	2.626,16 €
Tunisie (SCRS)	Rafik ZARRAD	2.484,52 €
Venezuela (Groupes d'espèces)	Mariela NARVAEZ	3.909,56 €

Première réunion intersessions de la Sous-commission 1

Belize	Robert A. ROBINSON	3.708,14 €
Côte d'Ivoire	Kouadio J. DJOU	2.877,55 €
El Salvador	Ana M. GALDAMEZ	3.789,15 €

41.145,40 €

Gabon	Davy ANGUEKO	2.915,40 €	
Ghana	Fred ANTWI-BOADU	3.254,61 €	
Nicaragua	Roberto D.CHACON	3.959,45 €	
Nigeria	Ibrahim ABUBAKAR	3.746,70 €	
Panama	Flor TORRIJOS	4.192,86 €	
Sao Tomé e Príncipe	Ilair da CONCEICAO	2.869,79 €	
Sénégal	Fambaye N.SOW	2.349,55 €	
Afrique du sud	Alice F. MCDONALD	3.214,62 €	
Uruguay	Andrés DOMINGO	4.267,58 €	
Troisième réunion intersessions de la Sous-commission 1			40.499,91 €
Belize	Robert A. ROBINSON	3.844,11 €	
Côte d'Ivoire	Kouadio J. DJOU	2.727,09 €	
Égypte	F.M. ABRAHEM	2.100,05 €	
El Salvador	Ana M. GALDAMEZ	3.289,67 €	
Gabon	Davy ANGUEKO	2.704,80 €	
Ghana	Fred ANTWI-BOADU	2.852,73 €	
Guatemala	Julio C. LEMUS GODOY	3.540,20 €	
Guinée équatoriale	Ruben DARIO	2.548,84 €	
Honduras (annulé)	Gustavo BETANCOURT	1.818,46 €	
Mauritanie	Lamine CAMARA	2.468,81 €	
Nicaragua	Roberto D.CHACON	4.034,63 €	
Panama	Flor TORRIJOS	2.790,24 €	
Sao Tomé e Príncipe	Ilair da CONCEICAO	3.336,77 €	
Sénégal	Fambaye N.SOW	2.443,51 €	
Réunion intersessions de la Sous-commission 2			6.547,97 €
Albanie	Arian PALLUQI	1.817,45 €	
Algérie	Amar OUCHELLI	2.343,66 €	
Tunisie	Hamadi MEJRI	1.866,36 €	
Türkiye (annulé)	Burcu BILGIN TOPÇU	520,50 €	
Deuxième réunion du Groupe de travail technique sur l'eBCD (GTT eBCD)/ Réunion du Groupe de travail ad hoc sur les systèmes de documentation des captures (CDS)/ 16e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégrées (IMM)			29.685,52 €
Côte d'Ivoire	Serge D. DELEUSE	1.728,28 €	
Égypte	Doaa HAMMAM	2.881,05 €	
Gabon	Bernice C.BOUPANA	3.599,18 €	
Guatemala	Carlos E. MARTÍNEZ	5.025,15 €	
Mauritanie	Taleb MOUSSA	5.153,41 €	
Sao Tomé e Príncipe	Ilair da CONCEICAO	3.576,83 €	
Sénégal	Assane GUEYE	4.148,38 €	
Tunisie	Dhekra HAYOUNI	3.573,24 €	
Séminaire sur les programmes d'arraisonnement en haute mer dans le contexte de l'ICCAT			33.753,76 €
Albanie	Arian PALLUQI	1.468,78 €	
Algérie	Abderrahmane HENTOUR	1.651,27 €	
Belize	Robert A. ROBINSON	3.101,75 €	
Brésil	Ana C. DE PAULA	3.179,26 €	
Côte d'Ivoire	Serge D. DELEUSE	2.748,84 €	
Égypte	Abdelsaman ZAYED	1.725,02 €	
Gabon	Bernice C.BOUPANA	2.395,60 €	
Gambie	Abdouline E. NJIE	3.426,86 €	
Guatemala	Ruben LÓPEZ	2.417,56 €	
Mauritanie	Amadou B. DIA	2.356,74 €	
Nicaragua	Allan GUTIERREZ	3.079,66 €	
Saint-Vincent-et-les-	Shamal CONNELL	4.515,30 €	

Grenadines			
Sénégal	Assane GUEYE	1.687,12 €	
28e réunion ordinaire de la Commission			15.125,23 €
Algérie	Amar OUCHELLI	399,95 €	
Belize	Robert A. ROBINSON	2.278,95 €	
Côte d'Ivoire	Kouadio J. DJOU	1.466,04 €	
El Salvador	Ana M. GALDÁMEZ	1.447,24 €	
Gabon	Davy ANGUEKO	1.176,08 €	
Ghana	Fred ANTWI-BOADU	623,37 €	
Guatemala	Julio C. LEMUS GODOY	1.348,31 €	
Guinée, Rép. de	Amara C. KABA	991,46 €	
Nicaragua	Roberto D. CHACÓN RIVAS	1.818,02 €	
Panama	Yarkelie VERGARA	1.321,15 €	
Türkiye	Burcu BILGIN TOPÇU	694,53 €	
Uruguay	Andrés DOMINGO	1.560,13 €	
Total dépenses			296.664,38 €
Solde au 13 octobre 2023			345.501,60 €

10 Fonds spécial pour les données

À sa réunion de 2003, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21]. Depuis 2005, le Secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des États-Unis visant à maintenir le Fonds spécial pour les données. Ce fonds a financé les dépenses relatives au contrat de courte durée pour les activités de marquage dans l'Atlantique Nord-Ouest faisant suite à la clôture du Programme de marquage des thons tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP). En date du 13 octobre 2023, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	543.646,24 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	93.100,00 €
Total revenus	93.100,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	62.535,06 €
Atelier sur la lecture des âges pour les istiophoridés	10.220,77 €
Atelier sur la collecte et la déclaration des données sur les istiophoridés pour les correspondants statistiques d'Afrique de l'ouest - Dakar (annulé)	7.294,12 €
Atelier sur la collecte et la déclaration des données sur les istiophoridés pour les correspondants statistiques d'Afrique de l'ouest - Abidjan	49.902,65 €
Interprétation lors de la Réunion du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires	28.498,28 €
Voyages des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)	27.575,76 €
Frais bancaires	86,17 €
Total dépenses	186.112,81 €
Solde au 13 octobre 2023	450.633,43 €

11 Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont fait savoir au Secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 13 octobre 2023 :

<i>Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	378.640,62 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	2.748,67 €
Activités d'inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance en Côte d'Ivoire	3.231,00 €
Activités d'inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance au Nigeria	12.511,27 €
Manuel de formation sur l'inspection au port	2.200,00 €
Séminaire sur les programmes d'arraisonement en haute mer dans le contexte de l'ICCAT	25.692,32 €
Total dépenses	46.383,26 €
Solde au 13 octobre 2023	332.257,36 €

12 Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et aux autres réunions spécifiques. En 2023, le Secrétariat a géré, à la demande du Maroc, la participation de trente-huit personnes aux réunions suivantes : deux personnes à la Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux (y compris la MSE), huit personnes à la Réunion de la Sous-commission 2, trois personnes à la Réunion de la Sous-commission 1, une personne à la Réunion de préparation des données sur le requin peau bleue, deux personnes à la Réunion du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks, deux personnes à la Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur l'espadon, une personne à la Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs, trois personnes à la Réunion sur l'eBCD, le CDS et l'IMM, quatre personnes à la troisième Réunion de la Sous-commission 1, deux personnes à la Réunion d'évaluation du stock de requin peau bleue, huit personnes aux réunions des Groupes d'espèces et du SCRS, et deux personnes au Séminaire sur les programmes d'arraisonement en haute mer dans le contexte de l'ICCAT. En date du 13 octobre 2023, ce fonds présente le solde suivant :

Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	183.863,55 €
REVENUS	
Contribution volontaire du Maroc	130.608,56 €
Total revenus	130.608,56 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	87.835,75 €
Frais bancaires	780,00 €
Total dépenses	88.615,75 €
Solde au 13 octobre 2023	225.856,36 €

13 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore* (Rec. 11-01), le Secrétariat a signé un contrat avec COFREPECHE afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), de Cabo Verde (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus à cet effet. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* [Rec. 14-01], laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 21 octobre 2022, un reliquat de 20.121,61 euros se dégage encore et le Secrétariat attend de procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.688,61 euros à la Côte d'Ivoire et 16.433,00 euros au Guatemala.

14 Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. En raison de la faible activité réalisée dans le cadre de ce fonds, en 2017, la Commission a décidé de maintenir ce fonds actif pour des activités futures, mais sans solde.

15 Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités

En 2022, un contrat a été signé avec l'Union européenne, pour une durée de vingt-quatre mois, en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement. Ce contrat couvre les activités décrites dans la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* (Rec. 20-09) et dont le montant total s'est élevé à 375.000,00 euros, dont 80% sont financés par l'Union européenne. Ce fonds est cofinancé avec le fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF) ; de ce fait, afin de pouvoir regrouper la totalité des voyages financés, le montant reçu (210.000,00 euros) a été transféré au fonds MPF.

16 Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)

En 2015 le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) a été créé pour soutenir et renforcer le développement et la mise en œuvre de systèmes d'inspection portuaire efficaces par les CPC en développement afin que ceux-ci satisfassent ou dépassent les normes minimales définies dans la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* [Rec. 14-08]. En date du 13 octobre 2023, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	54.476,13 €
REVENUS	
Contribution volontaire	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Voyage d'expert pour évaluer les besoins de formation PIEG en Côte d'Ivoire	1.869,92 €
Frais bancaires	24,00 €
Total dépenses	1.893,92 €
Solde au 13 octobre 2023	52.582,21 €

17 Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission

En mars 2017, le Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission a été créé, dans le but de renforcer la participation de la délégation tunisienne aux réunions de la Commission. En 2023, le Secrétariat a géré, à la demande la Tunisie, la participation d'une personne à la Réunion intersessions de la Sous-commission 2. En date du 13 octobre 2023, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	14.448,38 €
REVENUS	
Financé par la Tunisie	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	1.857,29 €
Frais bancaires	54,00 €
Total dépenses	1.911,29 €
Solde au 13 octobre 2023	12.537,09 €

18 Fonds stratégique pour la recherche

En 2017, la Commission a décidé de créer le programme stratégique pour la recherche pour 2018, dans le but de regrouper et d'inclure toutes les activités scientifiques de l'ICCAT dans son budget ordinaire et de le faire progressivement avec ce nouveau poste budgétaire. Pour 2022, la Commission a approuvé une enveloppe de 404.500,00 euros et a reçu une contribution volontaire des États-Unis d'un montant de 76.410,00 euros et une contribution volontaire du Taipei chinois d'un montant de 4.000,00 euros. Un contrat a également été signé avec l'Union européenne (701.385,00 euros), dans le cadre duquel 64% de

ces activités seront financées. La contribution volontaire qui a été reçue de l'Union européenne dans le cadre de ce contrat s'élève à 315.000,00 euros.

Le rapport financier de 2022 présentait un solde partiel des activités financées en 2022 à travers ce programme et le solde résultant. Ces activités ont été prolongées jusqu'en décembre 2023. Le solde de 2022 est le suivant :

Programme stratégique pour la recherche - 2022	
Transfert du solde de 2021	522.614,33 €
REVENUS	
Financement de l'ICCAT	404.500,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	315.000,00 €
Contribution volontaire des États-Unis	76.410,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	4.000,00 €
Total revenus	799.910,00 €
DÉPENSES	
Experts externes et ateliers du SCRS	
Atelier sur le travail de collaboration pour évaluer les prises accessoires de tortues marines dans les flottilles palangrières et de senneurs dans l'océan Atlantique, l'océan Indien et la Méditerranée	21.774,86 €
Atelier sur la lecture des âges pour l'espadon	22.642,89 €
Atelier sur les méthodes d'évaluation à données limitées pour les thonidés mineurs	26.202,18 €
Marquage	
Marquage – germon (marques, service satellite, poisson, etc.)	39.704,88 €
Marquage – requins (marques, service satellite, poisson, etc.)	2.455,90 €
Marquage – espadon (marques, service satellite, poisson, etc.)	2.671,56 €
Études biologiques, écologiques ou liées au marquage	
Germon du Nord	
Étude sur la biologie de la reproduction	9.514,95 €
Germon du Sud	
Étude sur la biologie de la reproduction	23.341,49 €
Istiophoridés	
Contrat concernant la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude de la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est.	10.000,00 €
Espadon	
Contrat concernant les études de croissance, de reproduction et de génétique pour l'espadon : collecte et analyse d'échantillons biologiques	56.462,43 €
Thonidés mineurs	
Contrat concernant la collecte et l'analyse d'échantillons biologiques pour les études de croissance, de maturité et de génétique	14.520,00 €
Requins	
Génétique - SHK	25.000,00 €
Thonidés tropicaux	
Récupération de marques, poursuite de l'AOTTP - TROP	42.642,00 €
Autres études sur la pêche	
Recherche sur des méthodologies d'estimation des prises accessoires	6.345,95 €
Prises accessoires	
Travaux d'appui pour une approche semi-quantitative des évaluations des risques	6.000,00 €

Développement du processus de MSE**Thonidés tropicaux**

Contrat sur le processus de MSE pour le listao de l'Atlantique Est	8.375,00 €
Contrat sur le processus de MSE pluri-espèces	6.000,00 €

Autres coûts

Coûts indirects	5.346,42 €
-----------------	------------

Total dépenses	329.000,51 €
-----------------------	---------------------

Solde de 2022 au 13 octobre 2023	993.523,82 €
---	---------------------

Pour les activités scientifiques de 2023, la Commission a approuvé une contribution au Programme de 416.635,00 euros et a reçu une contribution volontaire du Taipei chinois d'un montant de 5.000,00 euros. Un contrat a également été signé avec l'Union européenne (810.525,00 euros), dans le cadre duquel 80% de ces activités seront financées. La contribution volontaire qui a été reçue de l'Union européenne dans le cadre de ce contrat s'élève à 453.894,00 euros.

Le solde de ce programme est le suivant :

Programme stratégique pour la recherche - 2023

Transfert du solde de 2022	993.523,82 €
-----------------------------------	---------------------

REVENUS

Financement de l'ICCAT	416.635,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	453.894,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	5.000,00 €

Total revenus	875.529,00 €
----------------------	---------------------

DÉPENSES**Marquage**

Marquage – germon (marques, service satellite, poisson, etc.)	6.131,00 €
Marquage – requins (marques, service satellite, poisson, etc.)	560,00 €
Marquage – espadon (marques, service satellite, poisson, etc.)	193,00 €
Marquage – istiophoridés (marques, service satellite, poisson, etc.)	25.553,51 €

Experts externes et ateliers du SCRS

Atelier sur la lecture des âges pour les thonidés mineurs	16.034,62 €
Atelier sur le programme de recherche et de collecte de données sur les requins	16.846,41 €
Atelier sur l'utilisation de l'outil d'estimation des prises accessoires	2.669,07 €

Atelier pour poursuivre l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues de mer en Méditerranée	11.123,40 €
--	-------------

Ateliers sur la MSE pour les thonidés tropicaux (pour les scientifiques et les gestionnaires)	20.879,36 €
---	-------------

Études biologiques, écologiques ou liées au marquage**Germon****Espadon****Thonidés mineurs****Requins**

Contrat – Structure génétique de la population du requin-taupe commun de l'Atlantique (<i>Lamna nasus</i>) en utilisant le génotypage du polymorphisme d'un seul nucléotide de l'ensemble du génome nucléaire	25.045,00 €
---	-------------

Thonidés tropicaux

Récupération de marques, poursuite de l'AOTTP - TROP	1.683,00 €
--	------------

Développement du processus de MSE**Germon**

	STF_202/2023
	10/11/2023 11:43
Contrat sur le processus de MSE pour le germon de l'Atlantique Nord	19.800,00 €
Contrat sur le processus de MSE pour le germon de l'Atlantique Nord	9.000,00 €
Autres coûts	
Coûts indirects	311,44 €
Total dépenses	155.829,81 €
<hr/>	
Solde au 13 octobre 2023	1.713.223,01 €
<hr/>	

19 Fonds du système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)

Suite à l'approbation en 2010 de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)* (Rec. 10-11), le Secrétariat a conclu un contrat avec la société TRAGSA S.A. qu'il a chargée de réaliser une étude de viabilité de la mise en œuvre de l'eBCD.

Lors de la réunion de 2011 et en réponse à la Recommandation antérieure, le PWG a présenté un projet pilote aux fins de la mise en œuvre d'un système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD) qui englobe tout le thon rouge capturé, engraisé, mis à mort et commercialisé, y compris les certificats de réexportation. Ce projet a été approuvé.

En 2012, le Secrétariat de l'ICCAT, conjointement avec les CPC intéressées et après avoir lancé un appel d'offres, a sélectionné le consortium formé par TRAGSA S.A. et The Server Labs S.L. pour développer le programme informatique et mener à bien la phase d'essai pilote aux fins de la mise en œuvre du système eBCD jusqu'en 2014

Depuis 2015, le contrat a été prolongé afin de poursuivre l'assistance, le développement et la gestion. Les services couverts sont les suivants : assistance aux utilisateurs, maintenance de l'application, gestion de projet et analyse des demandes, infrastructure, certificats, développements de l'application web et formation et les dépenses ont été financées par des contributions volontaires et le fonds de roulement de l'ICCAT.

En 2017, un poste avait été approuvé dans le budget de la Commission pour couvrir les dépenses annuelles liées à l'assistance aux utilisateurs et à la maintenance de l'application. En 2018, le fonds du système eBCD a été créé pour incorporer tous les revenus et toutes les dépenses y relatifs dans un fonds fiduciaire.

Pour 2019, la Commission a approuvé la modification de l'article 4 du règlement financier et l'ajout d'un nouveau texte stipulant le financement du système de documentation électronique des captures de thon rouge, par le biais d'allocations budgétaires supplémentaires des membres de la Commission qui capturent et/ou qui commercialisent le thon rouge de l'Atlantique. Le solde du Fonds de roulement de l'eBCD est présenté dans l'**état financier 8** du présent rapport.

20 Système intégré de gestion en ligne (IOMS)

Ce fonds a été créé en 2019 pour couvrir les dépenses de la première phase du système intégré de gestion en ligne (IOMS), lancé en mai 2019 à la suite du recrutement de deux développeurs de logiciels. En 2020, ce poste a été inclus dans le budget ordinaire de l'ICCAT, de sorte que les coûts des développeurs, équipements et logiciels nécessaires sont imputés à la ligne budgétaire correspondante. Début 2023, le solde restant de ce fonds était d'un montant de 47.077,74 euros et une contribution volontaire du Taipei chinois d'un montant de 3.000,00 euros a été reçue. En ce qui concerne les dépenses, des frais bancaires d'un montant de 243,79 euros ont été imputés sur ce fonds. Ce fonds couvrira aussi 20% des frais encourus pour l'intégration du système UN/FLUX d'échange de données sur les navires et 20 % des frais encourus pour le développement du module de gestionnaire de navires de l'IOMS. Au 13 octobre 2023, le fonds présente un solde de 38.390,54 euros

21 Fonds du système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne - module de gestionnaire de navires

En 2023, un contrat a été signé avec l'Union européenne pour développer le module de gestionnaire de navires de l'IOMS afin d'inclure toutes les exigences de notification de l'ICCAT en lien avec les navires et/ou autorisations de pêche. Ce contrat de douze mois est doté d'un budget de 125.022,36 euros, dont un montant de 70.000,00 euros a été reçu, et couvrira le recrutement d'un développeur de logiciel ainsi que l'équipement et les programmes nécessaires.

22 Fonds du système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne – Intégration UN/FLUX

Un nouveau contrat a été signé, en 2023, avec l'Union européenne afin d'intégrer le système UN/FLUX d'échange de données sur les navires, maintenir et améliorer la fonctionnalité de l'IOMS, le système d'assistance à l'utilisateur, et collaborer au processus de développement continu de l'IOMS. Ce contrat couvrira le recrutement d'un développeur de logiciel pendant 12 mois ainsi que l'équipement et les programmes nécessaires pour ce développement. Ce contrat est doté d'un budget de 187.501,80 euros. L'Union européenne couvrira 80% des coûts, dont une contribution volontaire de 105.000,00 euros a été reçue. Au 13 octobre 2023, le salaire de 4 mois du développeur de logiciel, l'équipement et le logiciel nécessaire (29.227,74 euros) ont été imputés sur ce fonds, dégageant un solde disponible de 75.772,26 euros.

23 Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux

En septembre 2021, le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux a été créé pour soutenir les travaux d'achèvement liés au programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) et pour financer une mise à niveau du logiciel afin de poursuivre le développement d'un outil d'aide à la prise de décisions sur les thonidés tropicaux. À cette fin, les États-Unis ont envoyé une contribution volontaire à hauteur de 84.700,00 €.

24 Fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM)

En 2021, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT établissant un projet pilote aux fins de la mise en œuvre de la surveillance électronique à distance (REM) à bord des navires de transformation du thon rouge* (Rés. 21-17). Afin de mener à bien ce projet, une contribution volontaire des États-Unis d'un montant de 50.100,00 euros a été reçue et un contrat a été signé avec l'Union européenne pour financer 80% des coûts d'un budget de 209.506,00 euros, dont un montant de 115.223,36 euros a été reçu. Ce projet a été prolongé jusqu'en décembre 2024 afin de poursuivre le projet pilote et inclure un nouveau projet pilote découlant de la *Résolution de l'ICCAT établissant un projet pilote visant à tester l'utilisation de caméras stéréoscopiques lors du premier transfert et l'automatisation de l'analyse des enregistrements vidéo* (Rés. 22-15).

25 Fonds ABNJ-II

Au mois d'août 2023, un accord a été signé avec la FAO visant à « Renforcer l'application par les membres de l'ICCAT, développer des indicateurs des écosystèmes et promouvoir des initiatives conjointes des ORGP thonières sur des questions de portée mondiale » afin d'assurer une production de thon et une conservation de la biodiversité responsables, efficaces et durables dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ABNJ) face à un environnement en évolution. Ce projet aura une durée de quatre ans et un budget total de 1.416.074,17 euros, dont un montant de 212.411,00 euros a été reçu.

26 Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – USA

En 2023, le Fonds des Etats-Unis pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » a été créé pour soutenir les activités liées aux thonidés et aux espèces apparentées de l'Atlantique : révision des données de captures disponibles, identification des lacunes spécifiques aux données de captures et à l'infrastructure, analyse des répercussions des limitations de données et soutien aux activités prioritaires de collecte de données par le biais du renforcement des capacités, s'il y a lieu. Ce Fonds est doté d'une contribution volontaire des Etats-Unis d'un montant de 259.292,00 euros.

27 Réunions intersessions de l'ICCAT

En juillet 2023, un contrat de 18 mois a été signé avec l'Union européenne pour financer certaines des réunions intersessions du deuxième semestre de 2023 et 2024. Le contrat est doté d'un budget de 312.500,99 euros. L'Union européenne couvrira 80% de ce montant et une contribution volontaire de 175.000 euros a été reçue, et le fonds de roulement couvrira les 20% restants, conformément à la décision de la Commission, à sa réunion de 2010, que les réunions organisées au bureau ou en dehors du siège et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire, soient financées au moyen du fonds de roulement. Les réunions de 2023 pour lesquelles le financement a été requis dans le cadre de ce contrat étaient les suivantes :

Deuxième réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS) (en ligne, 7 septembre 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 5.858,60 euros.

Troisième réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (en ligne, 10-11 octobre 2023). Les frais imputés au 13 octobre 2023 s'élèvent à 1.364,00 euros.

Les autres frais de réunions intersessions financés intégralement par le biais du fonds de roulement sont les suivants :

Deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 1 sur la MSE pour le listao de l'Ouest (en ligne, 5 mai 2023). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 5.858,60 euros.

Réunion intersessions de la Sous-commission 1 (hybride/Madrid, Espagne, 20-22 juin 2023). Les frais totaux de la tenue de cette réunion se sont élevés à 46.240,12 euros.

Réunion intersessions de la Sous-commission 2 (hybride, Madrid, Espagne, 7-10 mars 2023). Les frais inhérents à cette réunion se sont élevés à 34.916,60 euros.

Première réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (en ligne, 6 mars 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 5.677,10 euros.

Deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (en ligne, 30 juin 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 5.858,60 euros.

Première Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS) (en ligne, 15 février 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 5.858,60 euros.

Réunion du Groupe de travail ad hoc sur les normes du travail (en ligne, 31 mai 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 5.677,10 euros.

Réunion du Groupe de travail ad hoc sur les systèmes de documentation des captures (hybride, Osaka, Japon, 6 juin 2023). Les frais de cette réunion se sont élevés à 6.684,18 euros.

16ème réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) (hybride, Osaka, Japon, 7-9 juin 2023). Les frais totaux de cette réunion se sont élevés à 84.510,82 euros.

Réunion d'experts sur le changement climatique (en ligne, 11-12 juillet 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.420,93 euros.

Réunion du Groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (PIEG) (en ligne, 30 mai 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 5.858,60 euros.

Réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT) (en ligne, 7-8 février 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.100,25 euros.

Premier et deuxième webinaires des Ambassadeurs sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (N-SWO MSE) (en ligne, 12 juin et 5 octobre 2023). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 3.635,50 euros.

Par ailleurs, l'Union européenne a proposé de financer une partie des frais de la Réunion intersessions de la Sous-commission 4, de la 23^{ème} Réunion extraordinaire de la Commission ainsi que d'autres réunions intersessions de 2023. À cette fin, un contrat d'un montant de 1.039.960,82 euros a été signé.

La réunion financée en 2023 a été la *Première réunion intersessions de la Sous-commission 1*. Les frais relatifs à cette réunion ont totalisé 170.341,86 euros. Le contrat avec l'Union européenne est en attente de liquidation.

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2022 et 2021 (euros)

<i>ACTIF</i>	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
A) ACTIF NON-COURANT	82.361,73	94.515,12
I. Immobilisations incorporelles	1.678,90	164,58
Applications informatiques	92.114,59	90.028,51
Amortissement des applications informatiques	-90.435,69	-89.863,93
II. Immobilisations corporelles	80.682,83	94.350,54
Mobilier	79.366,03	83.538,02
Équipements pour le traitement de l'information	482.554,02	488.583,14
Autre immobilisation corporelle	50.253,28	49.213,28
Amortissement du mobilier	-70.756,37	-73.646,98
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-415.642,98	-411.400,15
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-45.091,15	-41.936,77
B) ACTIF COURANT	13.930.577,31	13.490.428,12
I. Montants exigibles	1.947.460,79	2.141.728,81
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions	1.921.407,90	2.108.901,27
Arriérés de contributions budgétaires	1.906.470,90	2.093.964,27
Arriérés de contributions extrabudgétaires	14.937,00	14.937,00
2. Exigibles au titre d'arriérés de contributions eBCD	10.073,27	7.994,78
Arriérés de contributions budgétaires eBCD	10.073,27	7.994,78
3. Montants exigibles fonds fiduciaires	5.349,16	3.263,58
Montants exigibles Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	2.535,31	3.263,58
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	2.813,85	0,00
4. Autres montants exigibles	10.630,46	21.569,18
Autres montants exigibles de l'ICCAT	0,00	0,00
Paiements en instance d'application	10.630,46	21.569,18
II. Ajustements périodiques	40.465,95	31.948,04
1. Dépenses budgétaires anticipées	38.730,65	31.478,51
2. Frais anticipés fonds fiduciaires	1.735,30	469,53
III Trésorerie	11.942.650,57	11.316.751,27
1. Caisse effective	1.518,50	1.468,50
Caisse effective (euros)	580,50	580,50
Caisse effective (US\$)	938,00	888,00
<i>[Exercice 2022 : 1.000,00 US\$ x 0,938 €/US\$ = 938,00 €]</i>		
<i>[Exercice 2021 : 1.000,00 US\$ x 0,888 €/US\$ = 888,00 €]</i>		
2. Comptes courants bancaires (euros)	5.773.448,33	5.229.801,43
BBVA - Cte xx6725 (euros)	6.669,42	21.713,97
BBVA - Cte xx3290 (euros)	5.676.332,79	5.117.059,20
BBVA - Cte xx1055 (euros)	29.768,75	29.868,95
Banco Santander - Cte xx8934 (euros)	51.388,70	51.764,85
La Caixa - Cte xx1119 (euros)	9.288,67	9.394,46
3. Comptes courants bancaires (US\$)	205.497,45	314.490,54
BBVA - Cte xx2037 (US\$)	202.448,95	311.604,54
<i>[Exercice 2022 : 215.830,44 US\$ x 0,938 €/US\$ = 202.448,95 €]</i>		
<i>[Exercice 2021 : 350.906,01 US\$ x 0,888 €/US\$ = 311.604,54 €]</i>		
La Caixa - Cte xx0668 (US\$)	3.048,50	2.886,00
<i>[Exercice 2022 : 3.250,00 US\$ x 0,938 €/US\$ = 3.048,50 €]</i>		
<i>[Exercice 2021 : 3.250,00 US\$ x 0,888 €/US\$ = 2.886,00 €]</i>		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	5.962.186,29	5.770.990,80
BBVA - Cte xx3942 (euros) - ROP	289.716,63	465.205,13
BBVA - Cte xx8869 (euros) - ROP-BFT	4.179.084,42	3.959.294,99
BBVA - Cta. xx8371 (euros) - GBYP	1.473.274,63	1.326.312,38
BBVA - Cta. xx7069 (euros) - ROP-TROP	20.110,61	20.178,30
TOTAL ACTIF (A+B)	14.012.939,04	13.584.943,24
C) COMPTES TRANSITOIRES	175.701,90	186.532,73
I. Trésorerie	175.701,90	186.532,73
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	171.824,03	183.050,88
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP-2	171.824,03	183.050,88
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	3.877,87	3.481,85
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP-2	3.877,87	3.481,85
<i>[Exercice 2022 : 3.921,00 US\$ x 0,938 €/US\$ = 3.877,87 €]</i>		
<i>[Exercice 2021 : 3.921,00 US\$ x 0,888 €/US\$ = 3.481,85 €]</i>		
TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)	14.188.640,94	13.771.475,97

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2022 et 2021 (euros)

<i>PATRIMOINE NET ET PASSIF</i>	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
A) PATRIMOINE NET	2.425.847,92	2.553.839,28
A-1) Fonds de roulement	1.906.160,09	2.039.057,97
I. Fonds de roulement	2.039.057,97	891.080,91
1. Fonds de roulement	2.039.057,97	891.080,91
II. Résultat de l'exercice	-132.897,88	1.147.977,06
1. Résultat de l'exercice	-132.897,88	1.147.977,06
A-2) Patrimoine acquis net	82.361,73	94.515,12
I. Patrimoine acquis net	82.361,73	94.515,12
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	1.678,90	164,58
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	80.682,83	94.350,54
A-3) Fonds de roulement eBCD	437.326,10	420.266,19
I. Fonds de roulement eBCD	420.266,19	279.305,21
1. Fonds de roulement eBCD	420.266,19	279.305,21
II. Résultat de l'exercice eBCD	17.059,91	140.960,98
1. Résultat de l'exercice eBCD	17.059,91	140.960,98
B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES	1.931.481,17	2.116.896,05
I. Contributions budgétaires	1.906.470,90	2.093.964,27
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	757.500,60	821.034,97
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	1.148.970,30	1.272.929,30
II. Contributions extrabudgétaires	14.937,00	14.937,00
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	0,00	0,00
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	14.937,00	14.937,00
III Contributions budgétaires eBCD	10.073,27	7.994,78
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel eBCD	2.078,49	3.815,58
1. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs eBCD	7.994,78	4.179,20
C) PASSIF COURANT	9.655.609,95	8.914.207,91
I. Fonds fiduciaires	8.353.674,90	7.972.773,98
1. Fonds Système intégré de gestion en ligne	47.077,74	61.782,67
2. Fonds de cessation de service	349.934,49	310.396,65
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	248.506,19	435.690,59
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBY)	1.356.499,29	1.257.853,22
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.277.382,77	3.212.468,51
6. Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	147.274,72	133.501,75
7. Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	472.165,98	455.811,72
8. Fonds spécial pour les données - États-Unis	543.646,24	469.597,84
9. Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités	378.640,62	312.134,75
10. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	183.863,55	125.675,65
11. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61	20.189,30
12. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00	0,00
13. Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	54.476,13	42.989,03
14. Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	0,00	140.000,00
15. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	14.448,38	33.361,29
16. Programme stratégique pour la recherche	1.118.498,52	878.948,21
17. Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	84.688,60	84.688,60
18. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne	6.350,07	-2.315,80
19. Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)	50.100,00	0,00
II. Provisions pour dépenses	6.900,16	1.271,45
1. Provisions pour dépenses budgétaires	1.522,02	1.271,45
2. Provisions pour dépenses extrabudgétaires	0,00	0,00
3. Provisions pour dépenses fonds fiduciaires	5.378,14	0,00
III Dettes	365.083,51	196.017,69
1. Dettes de dépenses budgétaires	123.653,41	97.664,84
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	9.385,20	0,00
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	219.299,28	89.541,63
4. Encaissements en instance d'application	12.745,62	8.811,22
IV. Ajustements périodiques	929.951,38	744.144,79
1. Versements anticipés de contributions futures	72.146,87	10.030,06
2. Versements anticipés de contributions volontaires	0,00	0,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	857.804,51	734.114,73
4. Versements anticipés de contributions futures eBCD	0,00	0,00
TOTAL PASSIF (A+B+C)	14.012.939,04	13.584.943,24
D) COMPTES TRANSITOIRES	175.701,90	186.532,73
I. Autres fonds, projets ou programmes	175.701,90	186.532,73
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2)	175.701,90	186.532,73
TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C+D)	14.188.640,94	13.771.475,97

État financier 2. Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 13 octobre 2023).

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début exercice 2023</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2023</i>	<i>Contrib. versées en 2023 appliquées à budget 2023</i>	<i>Contrib. versées 2023 a. budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
A) Budget ordinaire de la Commission :					
Albanie	0,00	5.355,24	5.355,24	0,00	0,00
Algérie	0,00	29.939,01	29.939,01	0,00	0,00
Angola	0,00	20.885,79	20.885,79	0,00	0,00
Barbade	0,00	7.336,10	0,00	0,00	7.336,10
Belize	0,00	92.678,88	92.678,88	0,00	0,00
Brésil	323.280,22	378.185,98	0,00	323.280,22	378.185,98
Canada	0,00	136.937,36	136.937,36	0,00	0,00
Cabo Verde	118.856,42	86.606,28	0,00	0,00	205.462,70
Chine, Rép. pop. de	0,00	99.495,36	99.495,36	0,00	0,00
Côte d'Ivoire	0,00	59.718,99	0,00	0,00	59.718,99
Curaçao	0,00	174.910,71	0,00	0,00	174.910,71
Égypte	0,00	12.999,26	12.999,26	0,00	0,00
El Salvador	0,00	73.691,52	73.691,52	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	130.023,24	130.023,24	0,00	0,00
Gabon	6.886,32	18.953,45	0,00	6.886,32	18.953,45
Gambie	3.823,04	4.346,43	4.346,43	3.823,04	0,00
Ghana 1/	0,00	265.124,86	233.753,68	0,00	31.371,18
Grenade	0,00	9.867,31	0,00	0,00	9.867,31
Guatemala, Rép. de	0,01	47.721,13	47.721,13	0,01	0,00
Guinée équatoriale	61.592,51	18.807,17	0,00	0,00	80.399,68
Guinée, Rép. de	245.577,08	6.519,65	0,00	0,00	252.096,73
Guinée-Bissau	0,00	6.519,65	6.519,65	0,00	0,00
Honduras	119.067,92	6.519,65	2.917,42	119.067,92	3.602,23
Islande	0,00	65.011,62	65.011,62	0,00	0,00
Japon	0,00	262.121,79	262.121,79	0,00	0,00
Corée, Rép. de	0,00	37.380,06	37.380,06	0,00	0,00
Liberia	18.795,99	9.662,46	0,00	0,00	28.458,45
Libye	23.345,29	40.858,14	40.858,14	23.345,29	0,00
Maroc	0,00	56.091,76	0,00	0,00	56.091,76
Mauritanie	21.997,41	57.806,79	0,00	0,00	79.804,20
Mexique	0,00	27.586,95	0,00	0,00	27.586,95
Namibie	0,00	26.812,92	26.812,92	0,00	0,00
Nicaragua Rep.	0,00	4.346,43	4.346,43	0,00	0,00
Nigeria	25.285,81	6.539,05	0,00	0,00	31.824,86
Norvège	0,00	97.657,35	97.657,35	0,00	0,00
Panama 2/	140.258,57	164.754,18	164.754,18	140.258,57	0,00
Philippines, Rép. de	0,00	6.519,65	6.519,65	0,00	0,00
Russie	453,83	22.387,76	0,00	0,00	22.841,59
Saint Vincent et les Grenadines	78.401,01	34.861,57	0,00	0,00	113.262,58
Sao Tomé e Príncipe	100.324,05	21.409,18	0,00	50.000,00	71.733,23
Sénégal 3/	0,00	124.161,14	124.161,14	0,00	0,00
Sierra Leone	50.932,65	6.519,65	0,00	0,00	57.452,30
Afrique du sud	0,00	47.143,75	0,00	0,00	47.143,75
Syrie, Rép. arabe de	8.289,17	4.976,94	0,00	0,00	13.266,11
Trinidad & Tobago	0,00	25.164,89	25.164,89	0,00	0,00
Tunisie	0,00	54.801,75	0,00	0,00	54.801,75
Türkiye	0,00	119.161,51	119.161,51	0,00	0,00
Union européenne	0,00	2.059.770,27	2.059.770,27	0,00	0,00
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	0,00	164.078,41	164.078,41	0,00	0,00
États-Unis	0,00	254.559,25	254.559,25	0,00	0,00
Uruguay	0,00	24.985,77	24.985,77	0,00	0,00
Venezuela	492.986,12	78.169,50	0,00	0,00	571.155,62
Sous-total A)	1.840.153,42	5.598.443,51	4.374.607,35	666.661,37	2.397.328,21
B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :					
Honduras (30-01-01)	14.937,00	0,00	0,00	14.937,00	0,00
Sous-total B)	14.937,00	0,00	0,00	14.937,00	0,00
C) Retrait de Parties contractantes :					
Cuba (Effectif : 31/12/1991)	66.317,48	0,00	0,00	0,00	66.317,48
Sous-total C)	66.317,48	0,00	0,00	0,00	66.317,48
TOTAL A)+B)+C)	1.921.407,90	5.598.443,51	4.374.607,35	681.598,37	2.463.645,69

1/ Le versement anticipé du Ghana de 2.260,68 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2023.

2/ Le versement anticipé du Panama de 54.281,75 euros sera appliqué au paiement de contributions futures.

3/ Le versement anticipé du Sénégal de 69.645,31 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2023.

4/ Le versement anticipé du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de 40,02 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2023. En outre en 2023, un nouveau versement anticipé du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'un montant de 53.061,16 euros a été reçu, qui sera appliqué au paiement de contributions futures.

État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (euros) (au 13 octobre 2023)

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2023</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Dépenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'exercice 2023</i>
1. Dépenses budgétisées					
Chapitre 1. Salaires	2.282.985,65	1.688.453,94	73,96%	594.531,71	2.282.985,65
Chapitre 2. Voyages	40.000,00	22.122,99	55,31%	17.877,01	40.000,00
Chapitre 3. Réunions de la Commission (annuelles)	282.729,85	34.918,51	12,35%	247.811,34	282.729,85
Chapitre 4. Publications	20.600,00	5.512,32	26,76%	12.000,00	17.512,32
Chapitre 5. Équipement de bureau	16.231,77	571,41	3,52%	15.660,36	16.231,77
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	151.496,52	85.185,02	56,23%	50.000,00	135.185,02
Chapitre 7. Frais divers	8.224,10	5.933,30	72,15%	2.290,80	8.224,10
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1.255.152,87	913.025,97	72,74%	342.126,90	1.255.152,87
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	30.000,00	11.242,39	37,47%	15.000,00	26.242,39
c) Statistiques - Biologie	19.570,00	9.932,16	50,75%	9.637,84	19.570,00
d) Informatique	42.230,00	40.079,29	94,91%	2.150,71	42.230,00
e) Maintenance de la base de données	27.810,00	22.260,02	80,04%	5.549,98	27.810,00
f) Ligne de télécommunications – Domaine Internet	34.505,00	15.886,15	46,04%	18.618,85	34.505,00
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	82.782,03	62.923,03	76,01%	65.500,00	128.423,03
h) Interprétation lors des réunions du SCRS	249.650,00	104.724,84	41,95%	50.000,00	154.724,84
i) Divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1.741.699,90</i>	<i>1.180.073,85</i>	<i>67,75%</i>	<i>508.584,28</i>	<i>1.688.658,13</i>
Chapitre 9. Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.)	70.555,00	40.155,82	56,91%	24.951,00	65.106,82
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	65.468,14	65.468,14	100,00%	0,00	65.468,14
Chapitre 11. Programmes de recherche :					
a) <i>Programme de recherche stratégique</i>	<i>416.635,00</i>	<i>416.635,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>416.635,00</i>
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>416.635,00</i>	<i>416.635,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>416.635,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	31.827,00	9.698,91	30,47%	22.128,09	31.827,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>31.827,00</i>	<i>9.698,91</i>	<i>30,47%</i>	<i>22.128,09</i>	<i>31.827,00</i>
Chapitre 13. Voyages					
a) Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS	51.500,00	20.644,14	40,09%	30.855,86	51.500,00
b) Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions	170.000,00	170.000,00	100,00%	0,00	170.000,00
c) Voyages des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)	30.900,00	30.916,20	100,05%	-16,20	30.900,00
<i>Sous-total Chapitre 13</i>	<i>252.400,00</i>	<i>221.560,34</i>	<i>87,78%</i>	<i>30.839,66</i>	<i>252.400,00</i>
Chapitre 14. Système intégré de gestion en ligne :					
a) Système intégré de gestion en ligne	212.180,00	133.895,20	63,10%	78.284,80	212.180,00
<i>Sous-total Chapitre 14</i>	<i>212.180,00</i>	<i>133.895,20</i>	<i>63,10%</i>	<i>78.284,80</i>	<i>212.180,00</i>
Chapitre 15. Contingences	5.410,59	0,00	0,00%	5.410,59	5.410,59
TOTAL DÉPENSES BUDGÉTAIRES (Chapitres 1 à 15)	5.598.443,51	3.910.184,75	69,84%	1.610.369,64	5.520.554,39
2. Dépenses extrabudgétaires					
Différences de change négatives		10.229,88		0,00	10.229,88
Frais d'interprétation simultanée en arabe		1.260,00		7.800,00	9.060,00
Frais des réunions intersessions de la Sous-commission 1		222.440,58		6.267,80	228.708,38
Frais de la réunion intersessions de la Sous-commission 2		34.916,60		0,00	34.916,60
Frais des réunions intersessions de la Sous-commission 4		12.899,70		12.818,89	25.718,59
Frais des réunions du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS)		11.717,20		0,00	11.717,20
Frais de la réunion du Groupe de travail ad hoc sur les normes du travail (LSWG)		5.677,10		0,00	5.677,10
Frais de la réunion du Groupe de travail ad hoc sur les systèmes de documentation des captures (CDS)		6.684,18			
Frais de la 16e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)		84.510,82		€0,00	84.510,82
Frais de la réunion d'experts sur le changement climatique		11.420,93		€0,00	11.420,93
Frais des webinaires des Ambassadeurs sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (N-SWO MSE)		3.635,50		€0,00	3.635,50
Frais de la réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (PIEG)		5.858,60			5.858,60
Frais de la réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT)		11.100,25			11.100,25
TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES		422.351,34		26.886,69	442.553,85
TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES	5.598.443,51	4.332.536,09		1.637.256,33	5.963.108,24

État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 13 octobre 2023)*Revenus**Exercice 2023***1. Revenus budgétisés**

Contributions des Parties contractantes :
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel 4.374.607,35

TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES 4.374.607,35

2. Revenus extrabudgétaires

Contributions volontaires :
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 18.648,92
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT) 57.157,30
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) 13.429,20
Contribution du Taipei Chinois à l'ICCAT 100.000,00
Cotisations des observateurs 8.230,49

Revenus financiers 10.213,87

Remboursement de la TVA 32.831,79

Revenus réunions de la Commission :
Réunions de la Sous-Commission 4, de l'IMM et réunions en ligne des Sous-commissions 1, 2, 4 et de l'IMM 90.000,00
Réunions intersessions de l'ICCAT et d'autres groupes de travail 175.000,00

TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES 505.511,57

3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Contributions des Parties contractantes :
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs 666.661,37

Contributions de nouvelles Parties contractantes :
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs 14.937,00

TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS 681.598,37

TOTAL REVENUS PERÇUS 5.561.717,29

État financier 5. Composition et solde du fonds de roulement (euros) (au 13 octobre 2023).

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2023</i>
Solde disponible à l'ouverture de l'exercice	1.906.160,09
Résultat de l'exercice : a) + b) + c)	1.229.181,20
a) Résultat budgétaire	464.422,60
<i>Revenus budgétaires</i>	4.374.607,35
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 15)</i>	3.910.184,75
b) Résultat extrabudgétaire	83.160,23
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	505.511,57
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	422.351,34
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	681.598,37
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	666.661,37
<i>Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs</i>	14.937,00
Solde disponible au 13 octobre 2023	3.135.341,29
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2023)	1.637.256,33
Solde disponible au 31 décembre 2023	1.498.084,96

État financier 6. Cash flow (euros) (au 13 octobre 2023).**Revenus et origine**

Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2023)	11.942.650,57
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2023)	40.465,95
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2023)	5.349,16
Paiements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2023)	10.630,46
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2023	4.374.607,35
Revenus extrabudgétaires perçus en 2023	505.511,57
Contributions versées pendant l'exercice 2023 au titre de budgets ordinaires antérieurs	666.661,37
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	14.937,00
Revenus eBCD :	
Contributions perçues ou appliquées au budget eBCD 2023	386.487,78
Revenus des fonds fiduciaires	9.750.333,89
TOTAL REVENUS ET ORIGINE	27.697.635,10

Dépenses et application

Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2023)	6.900,16
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2023)	352.337,89
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2023)	12.745,62
Versements anticipés appliqués au cours de l'exercice 2023	929.951,38
Fonds de roulement	3.135.341,29
Fonds de roulement eBCD	562.353,59
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2023 (Chapitres 1 à 15)	3.910.184,75
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2023	422.351,34
Dépenses eBCD :	
Dépenses extrabudgétaires eBCD de l'exercice 2023	261.460,29
Dépenses des fonds fiduciaires	8.738.417,33
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Fonds Système intégré de gestion en ligne	49.490,79
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Module de gestionnaire de navires	70.000,00
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Intégration UN/FLUX	75.772,26
Fonds de cessation de service	415.402,63
Fonds de cessation de service	
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	257.486,05
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	1.024.287,72
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.514.187,06
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	163.383,14
Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	345.501,60
Fonds spécial pour les données - États-Unis	450.633,43
Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités	332.257,36
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions d'observateurs de l'ICCAT	225.856,36
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	52.582,21
Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	0,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09
Programme stratégique pour la recherche	1.713.223,01
Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	84.688,60
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne	-29.777,48
Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)	116.255,02
Fonds ABNJ-II	212.411,00
Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – USA	259.292,00
TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION	27.697.635,10

État financier 7. Situation en caisse et en banque (euros) (au 13 octobre 2023).

Résumé

Solde en caisse et en banque 14.138.685,48

TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE 14.138.685,48

Ventilation

Disponible dans le Fonds de roulement	3.135.341,29
Disponible dans le Fonds de roulement eBCD	562.353,59
Disponible dans les fonds fiduciaires :	
Fonds Système intégré de gestion en ligne	49.490,79
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Module de gestionnaire de navires	70.000,00
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Intégration UN/FLUX	75.772,26
Fonds de cessation de service	415.402,63
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	257.486,05
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	1.024.287,72
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.514.187,06
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	163.383,14
Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	345.501,60
Fonds spécial pour les données - États-Unis	450.633,43
Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités	332.257,36
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	225.856,36
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	52.582,21
Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	0,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09
Programme stratégique pour la recherche	1.713.223,01
Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	84.688,60
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne	-29.777,48
Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)	116.255,02
Fonds ABNJ-II	212.411,00
Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – USA	259.292,00
Dettes au titre d'achats ou de prestations de service	200.009,25
Encaissements en instance d'application	10.234,61
Versements anticipés de contributions futures	107.543,77
Versements anticipés des fonds fiduciaires	913.154,56
Dépenses anticipées	-56.708,93
Montants exigibles des fonds fiduciaires	-19.743,13
Paiements en instance d'application	-79.090,99

TOTAL DISPONIBLE 14.138.685,48

État financier 8. Composition et solde du fonds de roulement eBCD (euros) (au 13 octobre 2023).

<i>Fonds de roulement de l'eBCD</i>	<i>Exercice 2023</i>
Solde disponible de l'eBCD à l'ouverture de l'exercice	437.326,10
Résultat de l'exercice : a) + b)	125.027,49
a) Résultat budgétaire de l'eBCD	125.027,49
<i>Revenus budgétaires de l'eBCD</i>	<i>386.487,78</i>
Albanie	732,64
Algérie	1.696,95
Canada	8.732,73
Chine, Rép. pop. de	8.996,31
Égypte	1.043,24
Islande	695,16
Japon	121.441,49
Corée, Rép. de	7.539,71
Libye	0,00
Maroc	7.111,14
Mexique	0,00
Norvège	1.110,00
Syrie, Rép. arabe de	0,00
Tunisie	0,00
Türkiye	14.516,29
Union européenne	185.359,53
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	682,51
États-Unis	26.830,08
<i>Frais budgétaires de l'eBCD</i>	<i>261.460,29</i>
Frais de maintenance et assistance aux utilisateurs - TRAGSA	175.010,61
Rémunération et salaires	68.618,25
Frais bancaires	35,00
Réunion du Groupe de travail technique sur l'eBCD	17.796,43
b) Contributions eBCD versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	0,00
<i>Contributions eBCD au titre de budgets antérieurs</i>	<i>0,00</i>
Solde disponible au 13 octobre 2023	562.353,59
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2023)	347.556,93
Solde disponible au 31 décembre 2023	214.796,66